

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions administratives

Rénovation du pavillon Europe

Contexte

1. Les pavillons Europe et Italy furent construits en 1982 par la Ville de Turin afin d'offrir au Centre des espaces supplémentaires pour mener ses activités. Des problèmes sont rapidement apparus au niveau de la façade et des infrastructures technologiques. Si la plupart des autres bâtiments du campus ont été rénovés d'une manière ou d'une autre au fil des années, en particulier dans le contexte des Jeux olympiques d'hiver de 2006, ces deux pavillons n'ont pas fait l'objet de travaux autres que des aménagements mineurs depuis leur construction.
2. En 2012, une étude technique du pavillon Europe a été réalisée, qui a identifié la nécessité de réparations urgentes et substantielles du bâtiment. Conformément à la priorité accordée à la mise à niveau des infrastructures du campus par le Plan stratégique pour la période 2012-15, un projet de rénovation a vu le jour pour le pavillon Europe.¹ Une équipe composée de consultants extérieurs, d'architectes et d'ingénieurs a préparé le projet technique, et le processus d'adjudication a été lancé en juillet 2013.

Portée du projet

3. Le rez-de-chaussée du bâtiment consiste en trois salles utilisées pour des activités de formation et en des bureaux occupés par 13 fonctionnaires. Au premier étage se trouvent des bureaux occupés par 23 fonctionnaires et une salle de réunion. La rénovation du bâtiment n'en changera en rien l'utilisation, si ce n'est que le rez-de-chaussée sera entièrement dédié aux activités de formation, avec des salles de cours, des cabines d'interprétation et les services d'appui.
4. L'objectif global du projet consiste à mettre à niveau les infrastructures didactiques et les espaces de travail et prévoit: l'enlèvement de l'amiante; l'installation d'un nouveau système de sécurité contre l'incendie; le remplacement du système de climatisation; l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite; et le renforcement de l'efficacité énergétique. Les principaux résultats de la rénovation seront les suivants:

¹ CC 73/3.

- a) quatre salles de formation dernier cri au rez-de-chaussée, équipées de cabines d'interprétation et utilisant les technologies les plus modernes;
- b) des bureaux totalement réaménagés au premier étage;
- c) une nouvelle façade qui tiendra compte des problèmes architecturaux et techniques et fera en sorte que l'aspect extérieur du bâtiment soit plus cohérent avec les pavillons avoisinants;
- d) des infrastructures totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite;
- e) des systèmes et installations techniques tout neufs assurant la durabilité environnementale et l'efficacité énergétique.

Coût du projet

5. Le budget du projet s'élève à 2,99 millions d'euros, dont 2,68 millions pour les travaux de construction et le remplacement des systèmes et installations techniques, tels que calculés avant l'appel d'offres. La conception du projet et la gestion des travaux et de la sécurité représentent une dépense additionnelle de 176 000 euros. Conformément à la pratique habituelle dans le secteur de la construction, une provision de cinq pour cent du coût des travaux pour dépenses imprévues a été intégrée dans le budget.

	Euros
Conception du projet et direction des travaux	176 000
Travaux de construction	2 680 000
Provision pour dépenses imprévues	134 000
Total	2 990 000

Financement du projet

6. Le projet sera financé par une combinaison de moyens prélevés du Fonds pour l'amélioration du campus et de fonds apportés par des sponsors locaux. Le Fonds pour l'amélioration du campus, établi en 2002, a pour objectif de financer les travaux de rénovation des infrastructures du campus. Il est alimenté par des contributions de donateurs publics et privés (Région Piémont, *Compagnia di San Paolo* et Chambre de commerce de Turin) et par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation. Au 31 décembre 2012, le solde du Fonds pour l'amélioration du campus s'élevait à 1 million d'euros. Un montant de 165 000 euros a été prélevé sur l'excédent de 2011 et une allocation supplémentaire de 200 000 euros provenant de l'excédent 2012 est proposée.
7. Le Centre a également contacté des partenaires locaux afin qu'ils cofinancent le projet. En mars 2013, la *Compagnia di San Paolo* a avéré le Centre qu'elle avait approuvé pour 2013 une contribution de 737 000 euros. Elle en versera une seconde, de 750 000 euros, en 2014. Toujours en mars 2013, la Chambre de commerce de Turin a approuvé, à la suite d'une proposition avancée par le Centre, une contribution de 200 000 euros.

Gouvernance du projet

8. Pour assurer le contrôle financier et la supervision des travaux tout au long du projet, un comité de gestion du projet a été institué en avril 2013. Rapportant à la Directrice et présidé par le Directeur adjoint, il est composé de la Trésorière et d'autres fonctionnaires de haut rang. Le Comité du Syndicat est régulièrement tenu au courant de l'avancement du projet et consulté quand il y a des

implications pour le personnel, par exemple au sujet du transfert temporaire du personnel ou des questions de santé ou de sécurité.

9. Le comité gère et contrôle le processus d'adjudication et la sélection des sous-traitants. Il suivra l'exécution des travaux, et sera particulièrement attentif au respect du calendrier, à la qualité et à la cohérence des différentes phases. Il formulera également des recommandations sur la composition de l'équipe de direction des travaux et sur les experts techniques impliqués dans la réalisation et la supervision du projet. Il évaluera et contrôlera les risques et approuvera toute variation par rapport aux spécifications ingénieriales et architecturales.

Réalisation du projet

10. Le processus d'adjudication pour les travaux de rénovation a été lancé en juillet, et le contrat octroyé en septembre. Le transfert temporaire du personnel concerné a eu lieu en septembre. Les travaux commenceront à la mi-octobre 2013 et devraient s'achever fin décembre 2014.

Turin, le 12 septembre 2013.